

CHARLES (*Paul-Marie-Joseph*), Gouverneur de la Banque centrale du Congo belge, ministre des Colonies (Bruxelles, 27.4.1885 - St. Josse ten Noode, 6.4.1954). Fils de Raymond et de Saey, Clotilde; époux de de Snick, Agnès.

Après avoir terminé ses études de droit à l'Université de Louvain, il s'orienta tout naturellement, son père étant conseiller à la Cour de Cassation, vers la magistrature.

En 1911, il fut nommé substitut à Mons. Deux ans plus tard, il fut transféré dans sa ville natale en cette même qualité.

En 1920, il était substitut du procureur général Servais près la Cour d'Appel de Bruxelles.

Mais Paul Charles rêvait d'une autre carrière. Il se sentait attiré par les grands problèmes du développement du Congo, en plein épanouissement social et économique.

En 1925, il succède à Victor Denyn en qualité de conseiller juridique au Ministère des Colonies. Deux ans plus tard, le ministre Henri Jaspar le nomme directeur de son cabinet.

Par la suite (1929), il remplace M. Gohr comme secrétaire général du Département. C'est dans l'exercice de cette lourde charge que Paul Charles trouvait le champ d'action qui convenait à son esprit d'entreprise, son sens de l'organisation et de la conduite des hommes.

En mai 1931, pour quelques semaines, Paul Charles est titulaire du portefeuille des Colonies.

Lorsqu'il reprend ses fonctions administratives, c'est avec le titre d'administrateur général dont avait été revêtu précédemment Arnold.

Après une période de treize ans, Paul Charles quitta le Département des Colonies que sa présence avait profondément marqué d'initiatives nombreuses dans les domaines scientifique et médical de l'énergie et des transports. Il avait toujours présent à l'esprit le bien-être des populations de l'Afrique centrale dont l'évolution, sur le plan sanitaire et éducatif, était une source constante de satisfaction.

Paul Charles, en janvier 1938, est porté aux fonctions de président du Conseil d'Administration de la Banque du Congo belge, laquelle, à l'époque, est l'institut d'émission de nos territoires africains. Il siège par ailleurs dans le Conseil de Régence de la Banque nationale de Belgique.

Il était dans l'ordre normal des choses, qu'en 1951, au moment où le privilège de l'émission fut repris par la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Paul Charles poursuivit son œuvre dans ce nouvel Institut.

Dans un vaste pays comme le Congo, l'aménagement des transports et l'organisation de ceux-ci constituent la clef de voûte du progrès. Paul Charles s'était particulièrement attaché à ces questions.

Les réalisations de l'Office d'exploitation des transports coloniaux, dont Paul Charles, pendant quelques années, assumait la présidence, placèrent les territoires africains sous la souveraineté belge, au premier rang, en Afrique, de l'équipement moderne des réseaux de chemin de fer et fluviaux.

C'était le résultat d'un travail d'envergure nécessitant des investissements très importants, et dont la coordination était l'œuvre de l'Office des transports coloniaux. Paul Charles en était le président et l'arbitre, d'une autorité incontestée.

Le Chemin de fer du Bas-Congo dont l'infrastructure avait été rénovée et qui se trouvait doté d'un matériel moderne, fêtait son 50^e anniversaire. Les cérémonies organisées par Paul Charles, et auxquelles assistaient de très nombreuses personnalités suscitèrent une légitime fierté et un grand enthousiasme. Mais l'inlassable activité de Paul Charles avait altéré sa santé.

En avril 1954, la mort mit fin à une carrière brillante et féconde. Elle fut profondément ressentie en Belgique et en Afrique.

Les traits dominants de la personnalité de Paul Charles étaient sa bonté, sa grande simplicité, son accueil toujours empreint de cordialité, son bon sens dans la recherche de solutions à des problèmes difficiles, son attachement aux

humbles et aux déshérités.

Le pays, la population du Congo lui doivent une reconnaissance durable.

Distinctions honorifiques: Grand Croix de l'Ordre de la Couronne; Grand Officier de l'Ordre de Léopold; Grand Officier de l'Ordre royal du Lion; Grand Officier de l'Ordre de l'Etoile africaine; Grand Croix de l'Ordre du Christ du Portugal; Grand Croix de l'Ordre de St-Sylvestre; Grand Croix de l'Ordre du Chêne du Luxembourg; Commandeur de la Légion d'Honneur; Commandeur du British Empire.

7 avril 1964.

M. Van den Abeele.